

L'enrichissement lexical à l'épreuve des contacts de langues dans le discours de la téléphonie mobile : le cas des opérateurs Mobilis¹ et Nedjma²

Soufiane Lanseur
Doctorant, Université de Béjaïa



Synergies Algérie n° 9 - 2010 pp. 211-225

Résumé : *Les langues de spécialité sont un bon observatoire de l'enrichissement lexical des langues, c'est pourquoi nous avons choisi d'examiner le discours de la téléphonie mobile en Algérie. Ce discours appartient à deux domaines : au domaine publicitaire parce qu'il sert de lieu de présentation des nouvelles offres et des nouveaux services mis à la disposition des abonnés ; et au domaine technique. Tout discours en relation avec la technologie est par définition un discours novateur parce qu'il intègre des mots et des termes nouveaux servant à décrire les progrès enregistrés dans ce domaine. En observant ce discours, nous avons constaté que ces nouvelles techniques ne sont pas désignées par des mots français, mais le plus souvent par le recours à d'autres langues. Donc, nous nous sommes proposé d'étudier les phénomènes résultant de ce contact de langues au niveau lexical de la langue-cible (Français) et d'expliquer les raisons pour lesquelles on désigne par des mots étrangers à celle-ci.*

Mots-clés : *Contact de langues, enrichissement lexical, emprunt, désignation.*

Abstract: *Languages for specific purposes are a good lexical language enrichment Observatory. That is why; we have chosen to consider speech of mobile telephony in Algeria. This discourse belongs to two domains: advertising; because it serves the presentation of new offers and new services made available to subscribers, and the technical domain. Any speech in relation to technology is by definition an innovative speech because it includes new words and terms used to describe the progress made in this area. When observing this discourse, we noticed that these new techniques do not belong to French words, but more often by the use of other languages (borrowing). Hence, we suggest the present work to study phenomena resulting from this contact of languages at the lexical level of our target language (French). Moreover, our aim is to explain the reasons behind substituting words by foreign ones.*

Keywords: *Contact languages, lexical enrichment, borrowing, designation.*

المخلص: تعتبر اللغات المتخصصة كميدان لملاحظة الثراء المفرداتي، هذا ما دفع بنا لاختيار خطاب متعاملي الهاتف النقال في الجزائر كمادة لهذا البحث، وهذا الخطاب ينتمي إلى ميدانين مختلفين، وهما ميدان الإشهار لأنه يستعمل للتعريف بمنتجات المتعاملين، والميدان التقني كونها منتجات تكنولوجية. وكل خطاب له علاقة بالتكنولوجية هو في الأساس خطاب مجدّد لأنه يدمج كلمات ومصطلحات جديدة تستعمل لتسمية هذه المنتجات الجديدة، وعند ملاحظتنا لهذا الخطاب شدّ انتباهنا عدم تسمية هذه المنتجات باللغة الفرنسية مع أن الخطاب مكتوب بهذه اللغة. ولهذا قمنا بدراسة ما تمخض من التقاء هذه اللغات المتواجدة في الجزائر على مستوى المفردات و بهدف تفسير سبب تسمية هذه المنتجات بكلمات غير فرنسية.

الكلمات المفتاحية: الثراء المفرداتي، الالتقاء اللغوي، كلمة مقتبسة، التسمية.

Le présent article a pour objectif l'étude de l'enrichissement lexical résultant d'un contact de langues français, arabe, anglais dans les communiqués de presse produits par l'un des plus grands opérateurs de téléphonie mobile en Algérie, et dans des publicités lancées par Nedjma soit par internet via le site officiel de l'opérateur ou à travers les affiches collées dans ces différents points de vente. Nous partons du constat que les écrits produits par Mobilis ou Nedjma sont parsemés d'emprunts (mots simples ou syntagmes) faits aux langues en présence pour désigner ces techniques et services. Cette désignation s'effectue dans les langues en présence, contrairement à ce qui est attendu du fait que l'environnement publicitaire de ces opérateurs est réalisé en français. Ces emprunts sont donc faits à l'arabe (première langue parlée en Algérie) et à l'anglais.

De ce fait, nous nous intéresserons aux raisons pour lesquelles ces opérateurs ont choisi de recourir à ces deux langues malgré leurs statuts différents, et nous tenterons de classer les différents phénomènes qui en résultent.

Notre contribution comprendra donc quatre points : une description de la situation linguistique de l'Algérie, une description de notre corpus d'étude ; une analyse des mots et des syntagmes empruntés et utilisés dans les communiqués de presse ainsi que dans les affiches publicitaires des deux opérateurs ; et un essai de typologie des phénomènes recensés.

Une situation linguistique qui favorise le contact

L'Algérie est un espace géographique où coexistent plusieurs langues. La colonisation française a favorisé une extension du français, à côté des langues locales que sont l'arabe et le berbère. L'enseignement des langues étrangères en Algérie a favorisé l'émergence de l'anglais comme deuxième langue étrangère, après le français. Ces quatre langues jouissent de statuts différents et de domaines d'usage variés :

L'arabe : cette nomination regroupe trois langues : l'arabe classique, l'arabe moderne et l'arabe dialectal.

L'arabe classique est essentiellement conservé dans l'écrit, il n'est la langue maternelle de personne et son utilisation dans le discours est insignifiante. Selon Cheriguen (2008 :104) « l'arabe classique [...] n'a jamais été en Algérie d'un usage courant populaire pour n'être demeuré pendant des siècles que la langue des scribes et des clercs ». Il est concurrencé dans ses usages par la langue arabe dite moderne.

L'arabe moderne est une langue parlée et écrite. Mais son usage est très restreint. Nous le trouvons essentiellement dans la presse écrite et dans les médias lourds tels que la télévision et les radios (chaîne 1 (nationale) et les différentes chaînes régionales). Ses domaines d'usage privilégiés sont l'école et l'administration ; il est la langue officielle de l'État algérien. Il consiste en une simplification des règles syntaxiques de l'arabe classique ; et il se caractérise par une souplesse dans l'acceptation des emprunts, gage de sa vivacité et de son application aux situations modernes. Il remplace l'arabe classique dans ses fonctions. Malgré le soutien que lui apporte l'État, il est rudement concurrencé par les parlers locaux, et notamment par l'arabe dialectal.

L'arabe dialectal est la première langue parlée en Algérie avec 85%³ des locuteurs qui l'ont comme langue maternelle. Comme son nom le désigne, il est conservé comme un dialecte, sa principale fonction consiste en la communication familière. Il doit la majeure partie de son vocabulaire à l'arabe classique et sa syntaxe au berbère. Il y a, selon F. Cheriguen (2008 :106), la formation d'une langue populaire, au contact du berbère trouvé sur place auquel elle a emprunté la structure syntaxique et une certaine simplification phonétique, notamment la réduction de la durée vocalique et la disparition du ton emphatique. Sur le plan morphosyntaxique, on peut noter la disparition des cas ». Sa fonction est essentiellement orale, d'ailleurs il n'a même pas l'accès à l'écrit. En plus de la communication familière, il est utilisé dans les prêches des imams, et à la radio à côté de l'arabe moderne. Il partage son statut de dialecte avec les parlers berbères.

Le berbère : il est constitué de plusieurs parlers régionaux (le kabyle, le Chaouia, le Mزاب, le touareg...) dont l'intercompréhension est souvent inexistante entre leurs locuteurs. Ils sont gardés dans le statut de dialectes de la communication familière à l'intérieur des régions respectives de chacun. La communication entre les locuteurs de chaque parler nécessite une langue véhiculaire. Ils constituent la langue maternelle de près de 15% d'Algériens. Depuis 1994, ils sont enseignés dans les écoles. Le kabyle jouit de deux chaînes de radios (une chaîne nationale et une autre régionale) et de deux chaînes de télévision (l'une en France et l'autre en Algérie)

Le français : Vestige de la colonisation française, il est la première langue étrangère utilisée dans tous les domaines de la vie quotidienne des Algériens. Il convient aussi de souligner que la langue française est extrêmement répandue et que « l'étendue et la diversité des champs d'action de cette langue ainsi que son prestige semblent être les facteurs dynamisants qui lui confèrent une bonne position dans la hiérarchie des valeurs sur le marché linguistique algérien » (Queffélec, 2002 : 37). Mais c'est « la scolarisation massive en Algérie, [qui] a permis une plus grande généralisation de la langue française » (Cheriguen, 2008 : 107). En plus de l'enseignement à l'université, la langue française seconde la langue arabe dans les affaires administratives. C'est une langue parlée qui bénéficie d'une chaîne radiophonique nationale et d'une chaîne de télévision nationale. Concernant la presse écrite, les journaux qui paraissent en français sont de loin plus nombreux que ceux publiés en arabe. L'enseignement au lycée et au collège est un enseignement, *du* français, contrairement à l'université où la plupart des filières sont enseignées *en* français. Comme le souligne Rahal (2001) : « Cette langue tient aussi une position forte dans l'enseignement universitaire technique et scientifique. (...) Elle a également une

fonction importante dans le secteur médiatique comme en témoigne l'essor de la presse francophone ».

L'anglais : c'est la langue étrangère proprement dite. Son usage est très restreint, il se limite à un enseignement/apprentissage au moyen et au secondaire et un enseignement de l'anglais à l'université. Ces dernières années, des écoles privées proposent des formations à plusieurs niveaux ; et on commence à ressentir le besoin d'apprendre cette langue avec l'ouverture de l'économie. Aucun média n'en fait l'usage. Néanmoins, on assiste à l'accroissement des espaces de son utilisation, notamment dans les enseignes commerciales, dans la désignation des sociétés et des entreprises économiques et dans l'activité publicitaire, en général.

Le corpus

Dans le but de recenser les emprunts et les xénismes qui résultent du contact du français avec l'arabe et l'anglais, nous avons rassemblé un corpus constitué d'un ensemble de communiqués de presse diffusés par Mobilis et de supports servant de publicité pour les produits Nedjma.

Les communiqués de presse ont été extraits du site web officiel de l'opérateur Mobilis (www.mobilis.dz). Ces communiqués retracent une période de cinq ans de la vie de Mobilis, c'est-à-dire depuis son installation en 2005 jusqu'en décembre 2009. Un tri a été effectué sur la base des communiqués où apparaît seulement le phénomène de contact de langues. Ces communiqués servent aussi de publicité pour les produits Mobilis. Ils sont publiés à chaque fois qu'une nouvelle technique ou un nouveau service apparaissent.

Les affiches publicitaires et les documents servant de publicité ou de notices explicatives aux produits et services Nedjma ont aussi été recueillis dans le site officiel de cet opérateur (www.nedjma.dz). Ceux-ci ne sont pas datés parce qu'ils sont publiés en permanence sur le site. Les documents en question sont des notices qui expliquent la manière d'utiliser chacun des services ou chacune des offres proposées par l'opérateur. Ces affiches et ces notices ont toutes été prises en compte dans notre analyse parce que leur nombre n'est pas aussi grand que celui des communiqués de presse de Mobilis.

Nous avons recueilli donc une quarantaine de mots entre xénismes et emprunts. La plus grande partie appartient à l'arabe et le reste appartient à l'anglais. Aucun mot n'a été recensé dans les autres langues en présence. Les tableaux suivants présentent l'ensemble des mots relevés et leurs fréquences⁴ respectives dans le corpus recueilli selon l'opérateur.

L'enrichissement lexical à l'épreuve des contacts de langues dans le discours de la téléphonie mobile : le cas des opérateurs Mobilis et Nedjma

Opérateur	Mots arabes	Fréquence	Mots anglais	Fréquence
Mobilis	Gosto	20	Mobilight	12
	Arsselli	14	mobiConnect	4
	Diar Errahma	4	mobiControl	8
	Hadjadj Errahma	4	Roaming	2
	Gostooya	8	Telecom	2
	Hadj	5	Web	4
	Wataniya	5	Leadership	2
	Diar El Adjaza	3	Masters	1
	Batel	3		
	D'hor	2		
	Assr	1		
	Iftar	1		
	Aicha	1		
	Imsak	4		
	Naghmati	5		
hadjadjs	3			
Tnine	3			
Sellekni	2			
Kellemni	3			
Total	19		8	

Nedjma	Nedjma	60	Storm	17
	Dima	7	Roaming	8
	Boukala	6	Chat	3
	3awedli	3	Call Me Back	3
	3ibra	1	Star	2
	Boukalates	1	Wap	2
	Hala	1		
	Hikma	1		
	ZhoO	1		
Total	9		6	

Nous avons donc recueilli quarante-deux mots : vingt-cinq mots sont recensés dans les communiqués de presse de Mobilis dont dix-sept d'origine arabe et huit provenant de l'anglais. Les quinze autres mots proviennent des publicités et des notices explicatives de Nedjma. Parmi ces derniers, nous avons neuf mots qui viennent de l'arabe et six mots qui viennent de l'anglais.

Analyse du corpus

Nous allons procéder à l'analyse des occurrences de ces mots, et tenter d'expliquer les raisons pour lesquelles ces opérateurs ont préféré recourir à ces langues. Nous distinguerons les mots selon leurs langues-sources et selon leurs champs sémantiques.

Des mots désignant des services ou des offres

Gosto, de l'arabe dialectal, signifiant « selon la volonté de quelqu'un » ou « à son bon gré », est un nom donné à une carte SIM téléphonique de Mobilis qui offre l'avantage de configurer trois numéros favoris vers lesquels l'appel est à un prix inférieur par rapport aux autres numéros.

Gostooya est composé du mot arabe *gosto* et de la particule *oya*. C'est un pack mobilis composé d'un téléphone portable accompagné d'une carte SIM *Gosto*. L'intérêt de l'enregistrement de ce mot est qu'il constitue une variante lexématique du mot *gosto*. Selon Louis Deroy (1956 :234), « Quand un mot étranger présente dans la langue emprunteuse de telles marques de vitalité et de productivité [...] il est un membre définitivement adopté de la famille. C'est le dernier et suprême degré de l'emprunt. ».

ArSELLI, de l'arabe classique via l'arabe dialectal, signifiant « envoie-moi ». Dans la langue source, c'est une phrase qui comprend un sujet grammatical non apparent parce que le verbe est à l'impératif, un verbe conjugué et un complément d'objet. Cet emprunt est prononcé en arabe dialectal. En arabe classique, on utilise « IRSIL LI ». « ARSELLI » désignant un service de rechargement (électronique) de crédit d'un compte vendeur, points de vente ou agences, vers un compte client à travers la réception d'un SMS envoyé par le vendeur, contenant le montant transféré.

Sellekni, de l'arabe dialectal signifiant « aidez-moi ou sortez-moi de l'impasse », est le nom d'un service proposé par Mobilis à ses abonnés. Ce service consiste en la possibilité d'envoyer du crédit à un autre abonné de Mobilis en composant une formule suivie du numéro de l'abonné, ainsi que du montant qu'on désire transférer et du code secret propre à l'abonné. Ce mot équivaut à une phrase en arabe dialectal. Elle contient un verbe à l'impératif et un pronom personnel jouant le rôle d'un complément du verbe.

Kellezni est un mot de l'arabe classique via l'arabe dialectal, signifiant « appelez-moi ou parlez-moi ». Il désigne un service mis à la disposition des abonnés de Mobilis pour leur permettre de joindre d'autres abonnés du même opérateur, même sans crédit. Cela est possible grâce à une formule que l'abonné, ayant besoin d'être appelé, doit saisir, suivie du numéro du destinataire. Ce dernier sera notifié par un SMS comportant le numéro de l'abonné en besoin et d'une demande d'appel. Ce mot est l'équivalent d'une phrase en arabe dialectal comportant un verbe à l'impératif et un pronom personnel complément. C'est une déformation phonétique d'une phrase en arabe classique signifiant la même chose, à savoir « kallim-nni »

Batel, de l'arabe dialectal signifiant « gratuit », est le nom d'une offre de Mobilis qui propose à ses abonnés « des appels et des SMS gratuits et illimités à vie » à condition qu'ils alimentent leur compte d'un montant supérieur à 500 DA.

Naghmati, de l'arabe classique signifiant « mon chant », est un nom d'un service de Mobilis proposant aux abonnés des tonalités d'attente diverses et

variées à travers un numéro spécial. Ainsi, quand quelqu'un téléphone à ce numéro, il écoute une chanson, une musique, une blague ou autres servant à le distraire pendant l'attente de la réponse de son correspondant. Le mot arabe est composé du nom féminin « naghma » signifiant « chant ou musique » et du déterminant possessif « ti » signifiant « ma ». En arabe, le possessif est agglutiné à la fin du nom déterminé.

Tnine, de l'arabe dialectal signifiant « deux ou paire », est un nom donné par Mobilis à une promotion qui consiste en l'offre d'une carte SIM à l'achat d'une carte SIM « gosto ». Puisque les deux puces vont en paire, l'opérateur a choisi de les appeler ainsi. C'est un adjectif numéral en arabe, mais dans notre contexte, il est pris comme un nom.

Dima, de l'arabe classique via l'arabe dialectal signifiant « toujours, à tout moment », est un nom d'un service proposé par Nedjma à ses abonnés. Ce service leur permet de savoir qui a essayé de les joindre lorsque leur mobile était éteint ou hors zone de couverture, et cela par la réception d'un SMS notifiant le numéro de l'appelant, l'heure d'appel et le nombre de tentatives d'appel. *Dima* est la déformation phonétique de l'adverbe de temps « daïman » appartenant à l'arabe classique.

3awedli⁵, de l'arabe dialectal signifiant « rappelle-moi », est un nom donné à un service proposé par Nedjma à ses abonnés. Ce service permet à l'utilisateur de prévenir par SMS un autre abonné de Nedjma, quand son crédit est inférieur à 5 DA, du fait qu'il n'a pas de crédit ou de son désir d'avoir un rechargement électronique. *Awed* de l'arabe classique « aâda » qui signifie « refaire ». En arabe dialectal et dans le domaine de la téléphonie, le verbe signifie « rappeler » et *li* est un pronom personnel agglutiné en fin du verbe conjugué à l'impératif signifiant « à moi ». La première remarque que nous pouvons faire concerne la forme graphique du mot. En effet, il commence par un signe typographique ressemblant au graphème de l'alphabet arabe « 3 », mais inversé. Ainsi, le mot est un emprunt à l'arabe et commence par graphème de la même langue. La seconde remarque est que dans le contexte d'apparition de ce mot, il est accompagné d'un énoncé en anglais « call me back » qui a le même sens.

Hala, signifiant « état » en arabe classique et « génial » en arabe dialectal, est un nom donné à une offre Nedjma. Cette offre consiste en le remboursement mensuel du montant des communications excédant 500 DA. L'emprunt est fait à l'arabe dialectal puisqu'on insiste sur le caractère extraordinaire de l'offre.

ZhoO, de l'arabe dialectal signifiant « joie, euphorie, divertissement », est le nom donné à un service Nedjma qui consiste en un ensemble de jeux et de divertissements via Internet dans le site de l'opérateur ou via un portable multimédia.

Roaming, de l'anglais *roam* signifiant « errer », est un service commun aux deux opérateurs. Il est mis à la disposition des abonnés leur permettant de garder et d'utiliser leur ligne téléphonique à l'étranger. Nous avons remarqué que le nom *roaming* n'existe pas dans les dictionnaires anglais. Il est formé sur

le modèle des mots empruntés à cette langue, en utilisant le verbe *to roam* (errer) et du suffixe *-ing*. Le mot en entier peut se traduire en français et signifierait « errance ».

Wap, de l'anglais consistant en une siglaison de « wireless application protocol ». C'est un service proposé par Nedjma à ses abonnés pour leur permettre d'utiliser Internet via leurs téléphones portables.

Chat, de l'anglais signifiant « causette ou bavardage », est un nom donné à un service qui permet d'envoyer des SMS instantanés à d'autres abonnés à travers leurs téléphones portables. Le mot est emprunté à l'anglais en 1999, précise-t-on dans le *Grand Robert de la langue française*.

Storm, de l'anglais signifiant « tempête », est un nom donné par Nedjma à un service de rechargement électronique de crédit.

Des mots relatifs à la pratique religieuse et à la culture

L'opérateur de téléphonie mobile Mobilis utilise des xénismes faits à l'arabe classique pour désigner les horaires de prière (*d'hor* « prière de midi », *Assr* « prière de l'après-midi », *aïcha* « prière du soir »), les horaires du début et de la rupture du jeûne pendant le mois de ramadhan⁶ (*Imsak* et *Iftar*). L'opérateur a recours à cette même langue pour désigner tout ce qui est relatif au pèlerinage (*Hadj*, « pèlerinage », *Hedjadj* « pèlerins »). En effet, Selon Cheriguen (2008 : 128) : « En Algérie, quand un locuteur maîtrise l'usage des trois langues, il lui arrive souvent de faire appel [...] à un mot arabe quand son discours réfère aux domaines moral et religieux, même si le locuteur s'exprime en français », c'est le même schéma qui se répète chez cet opérateur.

L'opérateur Nedjma utilise des emprunts à l'arabe classique quand il fait référence à la culture. Ainsi, il utilise le mot *3ibra* qui signifie « proverbe, morale », le mot *hikma* qui signifie « sagesse », le mot *boukala* qui signifie « sorte de petit poème pratiqué par les vieilles de la casbah d'Alger » qui appartiennent à l'arabe dialectal. Pour ce dernier mot, nous trouvons l'utilisation de son pluriel *boukalates*. Ce pluriel est propre à la langue-source, mais accompagné de la marque du pluriel propre au français.

Des mots appartenant à divers domaines

De l'arabe, nous avons *Diar errahma* signifiant « maisons de la miséricorde », *Diar el adjaza* « maisons des vieillards », *Watania* « nationale », *Bladi*, « ma patrie » ; et de l'anglais *Web* « Internet », *Leadership* « position de leader », *Telecom* « télécommunication », *Masters* « maître », *Star* « étoile ».

Des mots composés de *mobi-* et d'un mot anglais : nous enregistrons trois mots qui rentrent dans cette catégorie.

Mobilight : *Mobi* est la troncation du mot *mobilis* auquel on a rajouté *light*, mot anglais signifiant « léger ». Ce mot désigne un type de carte SIM qui propose des

prix inférieurs à ceux du marché.

Mobicconnect : *Mobi-* est complété cette fois-ci par le verbe anglais *connect* signifiant « connecter, relier ». C'est une clé proposée par Mobilis pour permettre aux usagers de bénéficier d'Internet en passant par le réseau de Mobilis, c'est-à-dire sans fil. C'est une technologie innovante dans le domaine de l'Internet et Mobilis est le seul opérateur à proposer une connexion sans fil, une connexion qui permet d'accéder à Internet en toute mobilité.

Mobicontrol est composé du tronqué *Mobi-* et du nom anglais *control* qui peut être traduit en français par « contrôle ». Il désigne un type de carte SIM qui permet à l'utilisateur de contrôler ses dépenses mensuelles en choisissant l'un des forfaits proposés par l'opérateur. Chacun des forfaits a ses avantages en ce qui concerne le prix de l'unité. Mais ils ont tous en commun la tarification à la seconde et un nombre de SMS octroyés gratuitement chaque mois.

Typologie des emprunts

Dans un premier temps, nous allons classer les mots recensés selon leurs langues-sources, et dans un deuxième temps selon leur degré d'intégration dans le système de la langue-cible.

1. Selon la langue-source : les mots enregistrés, qui sont pour la plupart des xénismes, appartiennent à trois langues. En effet, sur quarante mots relevés dans le corpus, nous en avons quatorze qui viennent de l'arabe dialectal, soit 35%, en égalité avec le nombre de mots qui viennent de l'anglais, et 12 mots provenant de l'arabe classique, soit 30% du corpus. Nous avons remarqué que le recours à l'arabe classique n'est pas très fréquent et n'est préconisé que lorsque l'on a affaire à des mots appartenant au champ des pratiques religieuses et culturelles. On a eu recours à cette variété qu'une seule fois pour désigner un service (*Naghmati*).

De ce fait, les emprunts faits à l'arabe classique ne désignent pas des référents appartenant au domaine de la téléphonie mobile, donc, ils ne peuvent considérer comme de termes techniques. Et puisque les référents désignés sont relatifs à un moment précis (le mois de ramadhan, par exemple pour *iftar* et *imsak*), ils disparaîtront avec la disparition du moment. Contrairement aux emprunts faits à l'anglais et à l'arabe dialectal, ils désignent des offres et des services relatifs à la téléphonie mobile (*hala*, *3awedli*, *arsselli*, *gosto*, *dima*, *roaming*, *wap*, *Storm* ...).

Ces mots empruntés à l'arabe dialectal et à l'anglais sont appelés à s'installer dans le lexique de la téléphonie mobile (du moins le lexique de la téléphonie mobile en Algérie), car ils désignent des notions, des concepts et des référents propres à ce domaine. Ils servent à exprimer des concepts qui ne peuvent être exprimés autrement, « la dialectique du vide et du plein » (Cheriguen, 2002 :13), c'est-à-dire qu'il n'existe pas dans la langue-cible des mots qui peuvent remplir cette fonction, pour les uns, et il y a quelque part un choix relatifs à la situation linguistique et culturelle, pour les autres mots. En effet, la publicité y est pour quelque chose dans le choix des désignations. On ne

désigne pas arbitrairement dans un milieu plurilingue. Toute désignation est un point compté pour un opérateur dans un milieu concurrentiel tel que celui des opérateurs de téléphonie mobile.

Chacun des deux opérateurs a recours à des mots différents, souvent pour nommer les mêmes services et les mêmes offres. Prenons par exemple *gosto* et *star* : le premier est un nom donné par Mobilis et le second est un nom donné par Nedjma pour une ligne téléphonique qui offre les mêmes avantages. On trouve les mêmes offres chez les deux opérateurs mais avec des noms différents. Mobilis a choisi un emprunt à l'arabe dialectal tandis que Nedjma a choisi un emprunt à l'anglais. Le choix de Mobilis est motivé d'un côté par le fait qu'elle appartient à l'État qui préconise la langue arabe comme langue nationale et officielle, par là une preuve d'attachement aux principes soulignés dans la constitution ; et de l'autre par la parfaite connaissance de la situation linguistique du pays (la majorité des Algériens ont l'arabe dialectal comme langue maternelle). Nous retrouvons le même procédé pour *Arsselli* de Mobilis et de *Storm* de Nedjma. Mais il se peut que l'installation tardive de l'opérateur Nedjma en Algérie soit la raison pour laquelle ce dernier recourt à l'anglais au lieu de l'arabe, vu que tous les noms ont déjà été utilisés par les autres compagnies. Et pour des raisons d'ordre publicitaire, l'opérateur Nedjma ne peut pas reprendre les mêmes mots, pour éviter la confusion entre les services des opérateurs respectifs. D'ailleurs, nous lui comptons certains mots en arabe qui ne sont pas utilisés, désignant des services et des offres tels que *Hala*, *3awedli* et *Dima*.

2. Les degrés d'intégration des xénismes dans le discours de la téléphonie

Selon les degrés d'intégration, nous distinguons des xénismes qui sont définis par Dubois et *al.* (2002 : 512) comme « une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue (...) le xénisme est le premier stade de l'emprunt », et des emprunts qui sont définis par Rey-Debove⁷ comme « le processus par lequel une langue L1, dont le lexique est fini et déterminé dans l'instant T acquiert un mot M2 (expression et contenu) qu'elle n'avait pas et qui appartient au lexique d'une langue L2 ». La différence qui pourrait exister entre les deux notions, selon Queffelec (2000 : 285-286) qui reprend Louis Deroy, se manifeste au plan phonétique (l'emprunt répond aux règles phonétiques de la langue-cible, alors que le xénisme répond à celles de la langue-source), au plan graphique (la stabilité de l'orthographe propre à l'emprunt), au plan morphologique (la prise d'un genre unique et la prise des marques de nombre propre à la langue-cible), au plan sémantique (l'emprunt subit des modifications de sens alors que le xénisme fait toujours référence à la première réalité qui la fait naître dans la langue-cible) et aussi par la productivité lexématique (l'emprunt peut être la base d'un dérivé, mais ce n'est pas le cas pour le xénisme).

Nous examinerons maintenant les différents xénismes sur les plans graphique et morphosyntaxique.

Au plan graphique : les xénismes relevés sont tous orthographiés en alphabet latin, mais les normes de l'orthographe française ne sont pas toujours observées.

Ainsi des transcriptions comme *Gosto*, *batel*, *dima* sont plutôt phonétiques. On trouve rarement en français des mots qui se terminent par un *o*, mais plutôt et dans la plupart des cas, les noms finissent par un *-ot*, *-os*, ou *au*, etc. Des transcriptions comme *Arsselli* et *Assr* sont loin de prendre en considération un système orthographique qui ne double le *s* que s'il est intervocalique. Des mots comme *3awedli* et *3ibra* intègrent un graphème qui n'existe pas dans l'alphabet latin. C'est un trois en chiffres arabes, il ressemble au graphème correspondant en arabe, mais inversé. Il est généralement utilisé dans l'écriture des SMS pour transcrire le phonème /ɛ/⁸ propre à l'arabe. Le son [w] est toujours transcrit par *w* (*wataniya*, *3awedli*), le son [ɣ]⁹ est transcrit par *gh* dans *Naghmati*.

Les xénismes sont signalés dans les textes par des signes diacritiques. Nous avons les guillemets et les parenthèses : le mot *Gosto* qui revient 19 fois dans l'ensemble des textes recueillis se présente 14 fois entre guillemets et majuscule à l'initiale, et 5 fois sans guillemets. Le mot *Arsselli*, qui revient 13 fois, se présente 9 fois en majuscule (toutes les lettres) et 4 fois avec initiale en majuscule, et sur ces 13 fois, il y a 7 occurrences entre guillemets, ce qui prouve que le mot est traité comme un xénisme. Dans le texte, il n'apparaît pas comme un mot ordinaire, il y a toujours des éléments distinctifs. Le mot *Batel*, qui revient 3 fois, se présente en majuscule et entre guillemets dans ses trois occurrences. Le mot *Naghmati* qui revient 4 fois entre guillemets, se présente 3 fois toutes lettres en majuscules et une seule fois avec initiale en majuscule. *Hadj* dans ses 5 occurrences prend une majuscule au début du mot. Le mot *Dima* revient 7 fois en majuscule mais sans être mis entre guillemets ; et le mot *3awedli* qui apparaît 3 fois dont deux occurrences sont mises entre parenthèses.

Les mots empruntés à l'anglais sont repris avec leurs orthographes, d'autant plus que les deux langues utilisent le même alphabet. Concernant les signes diacritiques accompagnant les mots, il nous a été donné de remarquer qu'ils ont presque tous l'initiale en majuscule.

Au plan morphosyntaxique : dans cette rubrique, nous allons examiner les différents emprunts selon leur appartenance à une catégorie grammaticale déterminée, leur genre et leur nombre.

Dans le comportement morphosyntaxique des mots, nous avons remarqué qu'il y a certains qui se comportent comme des noms propres. Ils se caractérisent par le fait qu'ils sont invariables en genre et en nombre, mais aussi, par le fait qu'ils sont toujours accompagnés par des noms qui les présentent.

Gosto, dans tous ces contextes « *une SIM Gosto* », « *une offre Gosto* », « *une puce Gosto* », etc. est accompagné par un nom présentateur (SIM, offre, puce), la fonction de ce nom est de préciser la nature référentielle du xénisme.

Pareil pour Arsselli à savoir « *rechargement électronique "Arsselli"* » ; « *le rechargement "Arsselli" de Mobilis* » ; « *le service Arsselli* » ; « *Arsselli est un service de rechargement électronique* » ; etc.

Les mêmes remarques valent pour *Batel* dans son occurrence « *une nouvelle offre Batel* » ; ainsi que pour le mot *Naghmati*. Dans ses contextes d'apparition, il se comporte comme un nom propre « *le service "Naghmati"* » ; « *le mot "Naghmati"* ».

Il y a d'autres mots qui se comportent comme des noms communs, ceux-ci ont un genre et un nombre, en plus du fait qu'ils appartiennent à la catégorie des substantifs. Nous citons :

Roaming

- a. *Le Roaming de Nedjma*
- b. *La gratuité du Roaming*
- c. *Les tarifs du Roaming prépayé.*

C'est un mot qui appartient à la catégorie des substantifs, il est indépendant dans la mesure où il n'est pas accompagné d'un autre nom qui précise son sens. Néanmoins, il est toujours employé avec un déterminant défini ou contracté (le, du), il se caractérise par la désignation d'un référent rigide (il désigne toujours la même chose), c'est pourquoi on ne l'emploie pas avec les déterminants indéfinis. Et puisque c'est un nom, il possède un genre, le masculin.

Mobilight

- a. *Mobilis lance « Mobilight »*
- b. *La puce « Mobilight » est proposée...*
- c. *Des offres prépayées « Mobilis la Carte », « Mobilight »*
- d. *Le lancement de la « Mobilight »*

Le mot se caractérise par le fait qu'il possède un genre (le féminin). Le mot tient ce genre du fait qu'il s'emploie avec des noms féminins (puce, offre). Donc, ici, le genre est le résultat d'une ellipse grammaticale, c'est-à-dire qu'à force d'utiliser *Mobilight* avec le nom *puce*, lorsque *Mobilight* est utilisé seul, on l'emploie dans le sens de « puce Mobilight ». donc il y a suppression de *puce*, mais pas de son sens.

Hadj

- a. *Spécial Hadj*
- b. *La promotion spéciale Hadj*
- c. *Les clients se rendant au Hadj bénéficieront d'un tarif...*
- d. *La joie d'accomplir leur pèlerinage de Hadj*
- e. *Leur pèlerinage du Hadj à la Mecque*
- f. *Hedjadj Errahma*
- g. *La cérémonie de départ de ces « Hedjadj »*
- h. *Mobilis souhaite un bon pèlerinage à tous les Hedjadj.*

Le mot *Hadj* existe dans les dictionnaires de la langue française, il est enregistré dans le *Grand Robert de la langue française* (édition 2005) signifiant « Titre que prend tout musulman qui a fait le pèlerinage de La Mecque. ». Ce sens est réalisé dans les trois derniers exemples, sinon dans les autres et surtout

dans les noms singuliers, il désigne plutôt « la période de pèlerinage ». Le mot *Hadj* se présente au singulier et au pluriel. Son pluriel se présente aussi sous deux formes différentes. Dans la première forme (Hedjadj), c'est le pluriel propre à la langue-source (arabe dialectal) ; dans la seconde forme (Hedjadjs), cette forme, qui était déjà un pluriel, prend la marque du pluriel propre à la langue-cible. Donc, elle est mise au pluriel deux fois, la forme qui correspond au français serait normalement (les Hadjs). Pour ce cas, nous pouvons y voir deux explications : soit parce qu'il y a eu emprunt des deux formes distinctement, soit, parce que celui qui a écrit les communiqués de presse est un connaisseur de la langue arabe, donc il s'agit là d'une simple flexion. Il y a lieu de remarquer que le mot *hadj* est utilisé avec son équivalent dans la langue française *pèlerinage* (énoncés *d* et *e*), mais sans aucun outil de glose. Il est utilisé comme un hyponyme de *pèlerinage*, alors qu'il s'adresse pertinemment à des pèlerins qui vont à la Mecque. Pour les musulmans, il n'y a pas d'autres pèlerinages que celui du hadj. Dans l'énoncé *e*, il précise que ce hadj se fera à la Mecque.

Boukala

- a. Recevoir une "Boukala"
- b. Offrir une Boukala à un ami
- c. Vous permet de recevoir des SMS sur votre mobile des Boukalates.

Le mot *boukala* qui vient de l'arabe dialectal reprend le même genre que dans sa langue-source. Il se caractérise par une « indépendance référentielle », c'est-à-dire qu'il se comporte comme un nom commun ordinaire, vu les déterminants qui l'accompagnent. Quand un mot peut être introduit par un article indéfini, cela veut dire qu'il peut s'appliquer à toutes les expériences qui peuvent être appréhendées de la même manière, contrairement à un mot qui est accompagné par un article défini. Dans ce cas, le mot se réfère à une expérience bien déterminée. Nous avons rencontré cela avec le mot *Mobilight*, qui désigne uniquement « une puce Mobilight » et non un autre référent. Le mot *Boukala* se présente sous ses deux formes (pluriel et singulier) et nous avons remarqué que son pluriel prend les deux marques, celle de la langue-source et celle de la langue-cible.

Enfin le mot « Tnine » présente une particularité syntaxique. Dans les trois contextes où il apparaît, il est accompagné du complément du nom « de Mobilis ». Cette particularité consiste en le fait qu'il soit accompagné d'un article pluriel, sans même qu'il porte la marque. Nous supposons que celui qui a fait cet emprunt connaît l'arabe et par là il le reprend tel qu'il est dans la langue-source.

Conclusion

À travers l'analyse de ce petit nombre de mots empruntés, nous avons constaté que le discours de la téléphonie mobile recourt aux différentes langues en présence pour exprimer des réalités bien déterminées. En effet, le recours à l'arabe classique se fait lorsqu'il y a référence aux pratiques religieuses et

culturelles (11 mots sur 12 font référence à ce domaine). Le recours à l'arabe dialectal et à l'anglais se fait pour désigner des offres et des services. Nous avons également remarqué que l'opérateur Mobilis recourt plus à l'arabe que l'opérateur Nedjma. Cela peut être expliqué par la nature publique du premier et de l'origine étrangère du second, mais cela n'est pas toujours vérifiable, parce que même Nedjma utilise l'arabe dialectal, toutes les fois que cela est possible. Donc l'explication la plus plausible serait le fait que la situation linguistique de l'Algérie par la coexistence de plusieurs langues comprises et parlées par un grand nombre de locuteurs. Le recours à l'anglais se fait quand une nouvelle technologie apparaît, en imitation à d'autres opérateurs dans d'autres pays. L'importation de la technologie s'accompagne de son nom (Wap, Web, Roaming,...)

Du point de vue de l'intégration des mots en question dans le système lexical de la langue d'accueil (le français), nous avons pu relever des mots qui se comportent comme des noms propres, c'est-à-dire sans genre et sans nombre, désignant toujours un même référent, et qui sont accompagnés d'un autre nom qui les présente et qui précise leurs sens ; et des noms qui se comportent comme des noms communs. Concernant le nombre des noms arabes, il y a lieu de souligner qu'on utilise dans ce discours des pluriels propres à la langue-source (l'arabe), mais parfois accompagnés de la marque du français. L'orthographe des xénismes ne respecte pas les normes de la langue-cible ; pour les mots provenant de l'anglais, ils sont repris avec leur orthographe de langue-source, d'autant plus que la langue-source et la langue-cible utilisent le même alphabet.

Nous avons constaté notamment chez Mobilis deux schémas de désignation des services et des offres. Le premier consiste en l'utilisation des phrases entières dans la langue-source à l'exemple de *kellemni*, *sellekni*, *arsselli* qui sont considérés, dans la langue-cible, comme des mots simples du fait que les deux éléments (le verbe et le pronom personnel) sont contractés ; le second est le recours à la base *mobi-* complétée par un mot anglais¹⁰, à l'exemple de *Mobilight*, *mobicconnect* et *mobicontrol*.

Notes

¹ Opérateur national de téléphonie mobile en Algérie.

² Opérateur de téléphonie mobile lancé en Algérie par le groupe émirati El Watania.

³ Selon les auteurs de *Le français en Algérie, lexique et dynamique des langues* p 35.

⁴ La fréquence nous permet d'étudier chacune des occurrences du même mot, et par là de l'observer dans plusieurs contextes afin de relever des changements éventuels dans la forme ou le sens de celui-ci. Les mots qui reviennent plusieurs fois seront étudiés dans une rubrique à part.

⁵ Concernant la forme de ce mot, nous y reviendront dans la partie concernant la typologie dans le titre *au plan orthographique*.

⁶ Ramadhan : « Neuvième mois de l'année lunaire pendant lequel les croyants doivent s'abstenir de manger, de boire, de fumer, de se parfumer et d'avoir des relations sexuelles entre le lever et le coucher du soleil. » (*Trésor de la langue française informatisé*, in <http://atilf.atilf.fr/>)

⁷ Citée par Cheriguen dans *Les mots des uns, les mots des autres, le français au contact de l'arabe et du berbère*, page 36.

⁸ En alphabet phonétique international [ʃ]

⁹ En alphabet phonétique international [R]

¹⁰ Nous ne donnons ici que les mots créés à partir de deux langues, mais il existe dans la terminologie de Mobilis d'autres mots formés sur la même base, mais avec des mots français. Nous citons à titre d'exemple *mobiPoste*, *mobilisCarte*, sauf que dans ce dernier mot Mobilis figure en entier.

Bibliographie

Cheriguen, F. 2002. *Les mots des uns, les mots des autres : le français au contact de l'arabe et du berbère*. Alger, Casbah Editions.

Cheriguen, F. 2008. Essai d'évaluation d'un changement sociolinguistique dans une situation de langue en conflit : le cas de l'Algérie ». *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*, OPU, pp. 123-129.

Cheriguen, F. 2008. « Politiques linguistiques en Algérie », *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*, Alger, OPU, pp. 103-114.

Deroy, L. 1956. *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres.

Dubois, J. 2002. *Dictionnaire de la linguistique*, Larousse, Paris.

Queffelec, A. ; Derradji, Y. ; Debov, V. ; Smaali-Dekdouk, D. et Y. Cherad-Bencherfa Y. 2002. *Le français en Algérie, lexicque et dynamique des langues*. Bruxelles, Duculot.

Queffelec, A. 2000. « Xénisme ou emprunt : les apories d'une dichotomie introuvable ? » In *Contact de langues et identités culturelles, perspectives lexicographiques*, sous la direction de Danièle Latin et Claude Poirier, les Presses de l'université Laval.

Sous la direction de A. Rey A. 2005. *Le Grand Robert de la Langue Française*, © Le Robert/Sejer.